

En raison de la forte dégradation de la situation sécuritaire au [Mali](#) , la menace d'attentat et d'enlèvement s'accroît encore tout particulièrement dans la zone sahélienne. Il est fortement recommandé, dans ces circonstances, d'éviter de s'exposer inutilement à des risques.

Il est formellement déconseillé actuellement de se rendre au Mali et de se rendre en zone rouge au [Niger](#) et en [Mauritanie](#) , conformément aux Conseils aux voyageurs. Les ressortissants français qui se trouveraient dans cette zone doivent savoir que leur liberté et leur vie sont explicitement et directement menacées. Aucune personne, aucun groupe, aucune organisation ne peut prétendre garantir leur sécurité.

Les Français doivent plus que jamais faire preuve, en tout temps et en tout lieu, de la plus grande vigilance et de la plus extrême prudence. Au regard de la menace terroriste qui pèse sur la région, aucun endroit ne peut plus désormais être considéré comme sûr.

Compte tenu de l'impact régional de la situation sécuritaire au Mali, il est tout particulièrement demandé aux Français d'adopter la plus grande prudence et de restreindre leurs déplacements en se référant aux indications figurant dans les Conseils aux voyageurs propres à chacun des pays de la couronne sahélienne ([Burkina faso](#) , [Sénégal](#) , [Tchad](#) , [Nigeria](#)) ainsi que sur les sites internet des ambassades de France
[..suite](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Sécurité au Sahel - Conseils aux voyageurs](#)